

DECLARATION POLITIQUE

Réuni le 21 février 2002 à Moutier, le Comité exécutif du Mouvement autonomiste jurassien a fait le point de la situation sur le front de la Question jurassienne. On en trouvera le résumé ci-dessous.

La situation politique actuelle est caractérisée par une stagnation très nette du processus de rapprochement entre le Jura méridional et le Jura-République. Institution mandatée pour développer la coopération des deux régions, l'Assemblée interjurassienne est confrontée à une réelle impuissance quant à la prise en compte de ses propositions par les gouvernements cantonaux. Qu'il s'agisse de la politique de la santé – *avenir des hôpitaux jurassiens* –, de la politique culturelle – *engagement d'un délégué, construction d'une salle de spectacle interjurassienne* –, ou encore de l'aménagement du territoire, rien ne laisse augurer de la mise en œuvre de la « communauté d'intérêts » pourtant officiellement reconnue de part et d'autre de la frontière cantonale. Il apparaît de plus en plus clairement qu'on se tourne le dos dans des domaines vitaux pour le développement régional. Le Mouvement autonomiste jurassien dénonce cette dérive comme une faute politique grave. Si elle se confirme, l'Assemblée interjurassienne, pur alibi des pouvoirs cantonaux, devient inutile et est condamnée à disparaître.

Si le canton de Berne tergiverse et concocte dans la douleur un statut d'autonomie dont on devine qu'il ne répondra pas aux vœux des Jurassiens du Sud, le canton du Jura est à l'origine de déceptions de plus en plus perceptibles au sein de sa population. Alors qu'on le voudrait fier de son identité, de sa culture, de son caractère propre et de son histoire, il s'abandonne au moule suisse tout en prétendant à l'urbanité et, ce faisant, gâche les atouts les plus sérieux de son développement. Qu'en en juge à ses compromissions avec les soi-disant « agitateurs modernes » de l'Expo 02 (hymne stupide heureusement retiré, passivité coupable en matière de défense de la langue française), et on aura tout compris. On ressent le phénomène jusque dans la politique touristique, domaine dans lequel l'effacement de la spécificité jurassienne est pratiquement érigé en dogme, malgré les AOC et les catalogues ! Il est temps de mettre un terme aux égarements de l'Etat, car on le voit mal être capable d'atteindre un objectif politique qu'un comportement « dénaturé » lui fait irrémédiablement perdre de vue.

Le Mouvement autonomiste jurassien réclame un sursaut de la part des autorités jurassiennes. Il n'est possible que dans la prise de leurs responsabilités historiques, dont on prend la mesure aussi bien dans le Rapport Widmer que dans l'Accord du 25 mars 1994, malgré les tares de celui-ci. Amener le pouvoir bernois à respecter la communauté de destin des deux parties du Jura aujourd'hui séparées, qu'il renie en toute impunité, n'est envisageable que dans la mise en action des discours officiels sur le « reconstitution de l'unité du Jura ». En rester à de belles déclarations de principe ne revient qu'à trahir purement et simplement les aspirations fondamentales du peuple jurassien.

Mouvement autonomiste jurassien

Moutier, le 21 février 2002